

Résultats de Contrôle Laitier

Espèce Ovine

France 2022



Collection

Résultats

Responsable de la rédaction :

Gilles THOMAS – Jean Michel ASTRUC - Xavier BOURRIGAN (Institut de l'Élevage)

Equipe de rédaction :

Ont participé à l'élaboration de la partie ovine :

Pour l'Institut de l'Elevage :

Calcul et analyses : Jean Michel Astruc jean-michel.astruc@idele.fr

Gilles Thomas gilles.thomas@idele.fr

Mise en page :

Gilles THOMAS et Sarah DAUPHIN (Institut de l'Élevage)

Crédits photos :

OS Lacaune, OS brebis Corse, OS ROLP, GIS iD64

La reproduction des informations est autorisée uniquement sous réserve de mentionner la source « Institut de l'Elevage »

Espèce ovine

*Source des photos de brebis :
OS Lacaune, OS brebis Corse, OS ROLP, GIS iD64*

*La reproduction des informations est autorisée uniquement
sous réserve de mentionner la source « Institut de l'Elevage »*

Ont participé à l'élaboration de la partie ovine :

Pour l'Institut de l'Elevage :

*Calcul et analyses : Jean Michel Astruc jean-michel.astruc@idele.fr
Gilles Thomas gilles.thomas@idele.fr*

*Mise en forme et édition : Gilles Thomas gilles.thomas@idele.fr
Xavier Bourrigan xavier.bourrigan@idele.fr*



Introduction

Le processus de recherche et développement en amélioration génétique des brebis laitière a porté successivement sur la productivité des brebis et des troupeaux (décennies 70 et 80), la composition chimique du lait et ses aptitudes fromagères (décennies 80 et 90), enfin les aptitudes fonctionnelles, telles que la résistance aux mammites subcliniques et la morphologie de la mamelle (décennie 2000). Ces caractères fonctionnels participent à l'amélioration de la longévité fonctionnelle des animaux, qui correspond à leur aptitude à retarder leur réforme pour des causes non liées à leur niveau de production laitière. Autrement dit, la longévité fonctionnelle contribue à la rentabilité des troupeaux, non pas par l'augmentation des recettes, mais par la diminution des coûts de production en diminuant les réformes prématurées. Au cours de ces dernières années, la génomique est entrée de plain-pied dans les schémas de sélection des ovins laitiers avec, d'une part la sélection pour la résistance à la tremblante, via le génotypage à grande échelle du gène PrP, dès le début des années 2000, d'autre part les perspectives de sélection génomique qui ont fait l'objet des programmes Roquefort'in (race Lacaune) et Genomia (races ovines laitières des Pyrénées-Atlantiques). Depuis la campagne 2015 (choix des jeunes béliers fin 2014), la race Lacaune a mis en place un schéma génomique.

L'amélioration génétique des brebis laitières en France dans ses trois bassins d'élevage traditionnels (rayon de Roquefort, Pyrénées-Atlantiques, Corse) est fondée sur la sélection des races locales dans leur terroir respectif de production. Ce principe est conforté par la démarche des AOC de chaque bassin qui impose la race locale comme matériel génétique pour la production des fromages de Roquefort (race Lacaune), Ossau-Iraty (races Basco-Béarnaise et Manech) et Brucciu (race Corse). Basée sur le contrôle laitier et le testage sur descendance des béliers d'insémination animale, la mise en oeuvre de la sélection en brebis laitières a systématiquement été raisonnée pour accroître son rapport efficacité / coût.

Rationalisation et optimisation dans l'espace

Pour sélectionner les races locales à l'échelle de l'ensemble de la population, celle-ci est organisée de façon pyramidale, avec les éleveurs sélectionneurs, créateurs du progrès génétique et les éleveurs utilisateurs du progrès génétique. Les outils de sélection sont concentrés chez les éleveurs sélectionneurs qui adhèrent au contrôle laitier officiel, incluant le contrôle qualitatif, et la qualification des reproducteurs avec éventuellement le pointage de mamelles. Les cheptels sélectionneurs sont support de testage et fournissent les jeunes béliers aux centres d'élevage. L'effort de testage, conçu pour optimiser les schémas de sélection, est considérable puisque 50 à 60% (selon les races) des brebis inséminées au sein d'un cheptel en sélection le sont avec des béliers de testage. En compensation, les éleveurs sélectionneurs bénéficient des inséminations avec les béliers élites, c'est-à-dire les pères à béliers de la race. Les éleveurs utilisateurs peuvent, s'ils le souhaitent, bénéficier d'un contrôle laitier simplifié, dont l'objectif est la sélection intra-troupeau, mais aussi le suivi technique du troupeau laitier.

Rationalisation et optimisation dans le temps

Les objectifs de sélection ont été raisonnés de manière progressive. Compte-tenu du besoin de lait des transformateurs d'une part, de la faible productivité initiale des races locales françaises d'autre part, le contrôle laitier officiel mis en place dans les années 60 était au départ un contrôle uniquement quantitatif. Le premier objectif a donc été clairement l'augmentation de la productivité des brebis avec comme critère de sélection la production de lait à la traite qui augmente également les quantités de matière grasse (QMG) et protéique (QMP), donc les quantités de fromage. Si un tel objectif est acceptable dans la phase de démarrage du schéma de sélection, lorsque celui-ci entre en régime de croisière et devient pleinement efficace (dans les années 80 pour la race Lacaune, dans les années 90-2000 pour les races des Pyrénées), la richesse du lait (taux butyreux 'TB' et taux protéique 'TP') se dégrade alors au plan génétique. Il devient donc indispensable de s'intéresser aussi à la richesse du lait pour maîtriser le rendement fromager et le rapport gras/sec du fromage, dans le cadre de fabrication de fromage d'AOC au lait cru et entier. Il faut alors réaliser un contrôle qualitatif, lourd et coûteux à mettre en oeuvre en brebis laitières, du fait de la taille des troupeaux et des cadences de traite mécanique rapides. Enfin, quand le contexte filière est tel que la productivité des brebis n'est plus directement recherchée, les éleveurs s'intéressent alors aux caractères fonctionnels qui vont contribuer à réduire les coûts de production et à améliorer les conditions de travail, en particulier de traite, premier poste de travail de l'élevage des brebis laitières. Aujourd'hui, les éleveurs et les maîtres d'oeuvre des schémas de sélection soulèvent la question de la rusticité et de la plasticité et évoquent leur souhait de travailler sur la résistance au parasitisme gastro-intestinal, la persistance laitière, l'aptitude à la monotraite, l'efficacité alimentaire, mais aussi l'aptitude à la transhumance et à la valorisation des zones de parcours.



Allègement du contrôle laitier

Le contrôle officiel de type AC (contrôle mensuel d'une seule des 2 traites journalières, sans obligation d'alternance) est généralisé. Le contrôle qualitatif a fait l'objet d'un allègement encore plus poussé. Seule une fraction des brebis est contrôlée : les primipares (races des Pyrénées) ou les 2 premières lactations (race Lacaune). Seul le milieu de la lactation, période la plus représentative d'un point de vue génétique, est contrôlé: l'objectif est de réaliser 3 échantillons au cours des 4 premiers contrôles quantitatifs de la brebis, à la traite du matin qui permet un meilleur échantillonnage du lait, notamment de la matière grasse et des cellules somatiques. Par rapport à un contrôle exhaustif de type A4 (à rythme mensuel sur les deux traites journalières et pour toutes les brebis en traite), le contrôle partiel tel que décrit ci-dessus permet « d'économiser » environ 85% des prises d'échantillon et des analyses, pour une efficacité à peine moindre (la perte de précision peut aisément être compensée pour les béliers par une augmentation du nombre de filles de testage d'environ 10 %). Cette démarche est également systématisée pour les caractères fonctionnels.

Tableau 1 : Evolution des principaux critères d'organisation et fonctionnement des schémas de sélection dans les 3 bassins français de production.

		Contrôle Laitier Officiel (CLO)				Contrôle Laitier Simplifié (CLS)
		Nombre de brebis en CLO (% population)	Taux IA dans le noyau	Nombre de mâles mis en testage	Production laitière en litres (durée)	Nombre de brebis en CLS
1985	Rayon	113 519 (17%)	70%	430	186 (162)	311 000
	Pyrénées	38 026 (12%)	30%	52	92 (127)	13 000
	Corse	7 300 (7%)			88 (151)	
2005	Rayon	176 936 (21%)	81%	477	277 (163)	585 000
	Pyrénées	108 836 (23%)	55%	200	158 (146)	32 000
	Corse	20 408 (20%)	39%	40	124 (181)	
2020	Rayon	189 147 (17%)	87%	319	339 (174)	505 457
	Pyrénées	121 136 (28%)	48%	278	231 (156)	38 026
	Corse	20 157 (24%)	36%	17	149 (189)	13 446
2021	Rayon	192 923 (19%)	88%	297	346 (176)	483 869
	Pyrénées	123 388 (28%)	47%	262	239 (159)	38 532
	Corse	18 860 (22%)	35%	21	153 (188)	9 397
2022	Rayon	197 817 (19%)	87%	309	346 (176)	480 299
	Pyrénées	124 878 (28%)	47%	284	234 (160)	37 580
	Corse	18 403 (22%)	38%	20	153 (189)	9 856



Traitement des données

Les résultats annuels de Contrôle Laitier Officiel ovin sont calculés à partir d'une extraction de la BDIR ovine laitière réalisée en fin de campagne laitière (décembre 2022). Ils concernent donc la campagne 2022. Compte-tenu de la saisonnalité de la production en ovin lait, toutes les lactations sont terminées et qualifiées à partir du moment où elles sont calculées.

Les résultats sont présentés selon différentes catégories : par bassin, par département, par organisme réalisant le contrôle réalisant le contrôle laitier, par organisme de contrôle de performance agréé et par race. Les définitions sont les suivantes :

Bassins : 1 = 'Rayon de Roquefort' ; 2 = 'Corse' ; 3 = 'Pyrénées-Atlantiques'.

Départements : 11, 12, 2A, 2B, 30, 34, 48, 64, 65, 81, 82.

Organismes réalisant le contrôle laitier (ECEL) : 'CDEO', 'Confédération Générale de Roquefort', 'EDE 48', 'EDE 81', 'EDE 82', 'SCP 30-34', 'SUAE Corse du Sud', 'SUAE Haute-Corse', 'UNOTEC 12'.

Organismes de contrôle de performance agréés : 'CDEO', 'OS Lacaune', 'EDE 82', 'SUAE Corse du Sud', 'SUAE Haute-Corse'.

Races : 'Lacaune', 'Manech tête rousse', 'Manech tête noire', 'Basco-Béarnaise', 'Corse'. Les autres races présentes représentent moins de 50 brebis et ne sont pas prises en compte dans la catégorie race.

NB : dans les paragraphes 2.2 à 2.6, la carte de répartition des lactations affiche uniquement les départements pour lesquels au moins 10 lactations ont été prises en compte pour la race considérée dans le calcul de ces résultats.

Avertissement :

Il ne faut pas chercher à comparer les résultats entre races ou populations (Basco-Béarnaise, Corse, Lacaune, Manech tête rousse et tête noire) pour deux raisons essentielles :

- Chaque race n'est représentée que dans un bassin de production donné, de sorte qu'il y a confusion complète entre le type génétique et le(s) système(s) de production dominant(s) de chaque région.

- Les calculs de production laitière à la traite diffèrent pour chaque région, en relation avec la durée moyenne d'allaitement, variable d'un système d'élevage (donc d'une race) à l'autre :

- 25 jours dans le Rayon de Roquefort,
- 35 jours dans les Pyrénées et en Corse.

Quelques définitions :

Brebis présentes à la mise-bas : brebis présentes dans le troupeau en début de campagne, au moment du début des mises-bas du troupeau (automne).

Brebis avec lactations : brebis pour lesquelles on a pu calculer une lactation (donc ayant eu au moins un contrôle laitier avec une quantité de lait non nulle).

Brebis ayant mis-bas : brebis ayant une date de mise-bas. On exclut donc les brebis vides, les brebis avortées sans lait et les agnelles non luttées.

Taux de mise-bas : Nombre de brebis ayant mis-bas divisé par le nombre de brebis présentes (exprimé en %).

Taux de lactation : Nombre de brebis avec calcul de lactation divisé par le nombre de brebis ayant mis-bas (exprimé en %).

Production laitière : il s'agit de la production laitière à la traite exclusive.

La production laitière est calculée sur la seule période de traite exclusive de l'animal après le sevrage du (des) agneau(x), et ne prend pas en compte la production de lait pendant la phase initiale d'allaitement ou d'allaitement x traite. La **durée de traite** correspond donc à cette seule période de traite exclusive. La production laitière est exprimée en litres, et la durée en jours.

Le contrôle laitier officiel est un contrôle de type AC, à savoir un contrôle mensuel d'une seule des 2 traites journalières, sans obligation d'alternance. Toutefois, le contrôle a lieu majoritairement le matin car l'échantillonnage pour le contrôle qualitatif est plus précis à la traite du matin (plus de lait le matin). Les statistiques de taux butyreux et taux protéique ne sont pas fournies. En effet, le contrôle laitier qualitatif en ovin est un contrôle très allégé (contrôle qualitatif partiel) qui repose sur un échantillonnage à la seule traite du matin, sur 3 contrôles du milieu de lactation et qui ne concerne qu'une partie du troupeau (primipares en races ovines laitières des Pyrénées, 2 premières lactations en race Lacaune). Les résultats sont pertinents vis à vis de la génétique mais ne sont pas représentatifs de la réalité économique.



Tendances 2022

En 2022, le nombre total de brebis présentes à la mise-bas s'élève à 340 981, soit une hausse de 5 810 (+1,7%). Dans le même temps le nombre de brebis avec calcul de lactation augmente également pour atteindre 289 921 soit une hausse de 4 600 (+1,6%). Cette augmentation des effectifs en contrôle laitier officiel (CLO) confirme la tendance à l'augmentation des effectifs observée l'année précédente.

754 exploitations ont fourni des résultats de lactations en 2022, soit 4 de plus que l'année précédente. L'effectif moyen par exploitation s'établit désormais à 452 brebis en moyenne par élevage (+5 brebis par rapport à l'année précédente).

En 2022, au plan national, la production laitière moyenne diminue légèrement à 298,2 litres en moyenne (-1 litre) en 172 jours de traite (+1 jour). A l'exception de la race Corse dont la production moyenne augmente en moyenne de +0,7 litres, les autres races sont, dans des proportions variées, concernées par cette diminution : -0,4 litre en race Lacaune, -0,6 litre en race Manech Tête Noire, -2,1 litres en race Basco-Béarnaise et -6 litres en race Manech Tête Rousse.

Au côté du contrôle laitier officiel de type AC existe un contrôle laitier simplifié (CLS) qui n'est pas répertorié ici. Il concerne les éleveurs utilisateurs (alors que le contrôle laitier officiel est réservé aux seuls éleveurs sélectionneurs). En 2022, 1 151 exploitations ont été suivies en CLS, pour un total de 527 735 brebis présentes à la mise-bas.



SOMMAIRE

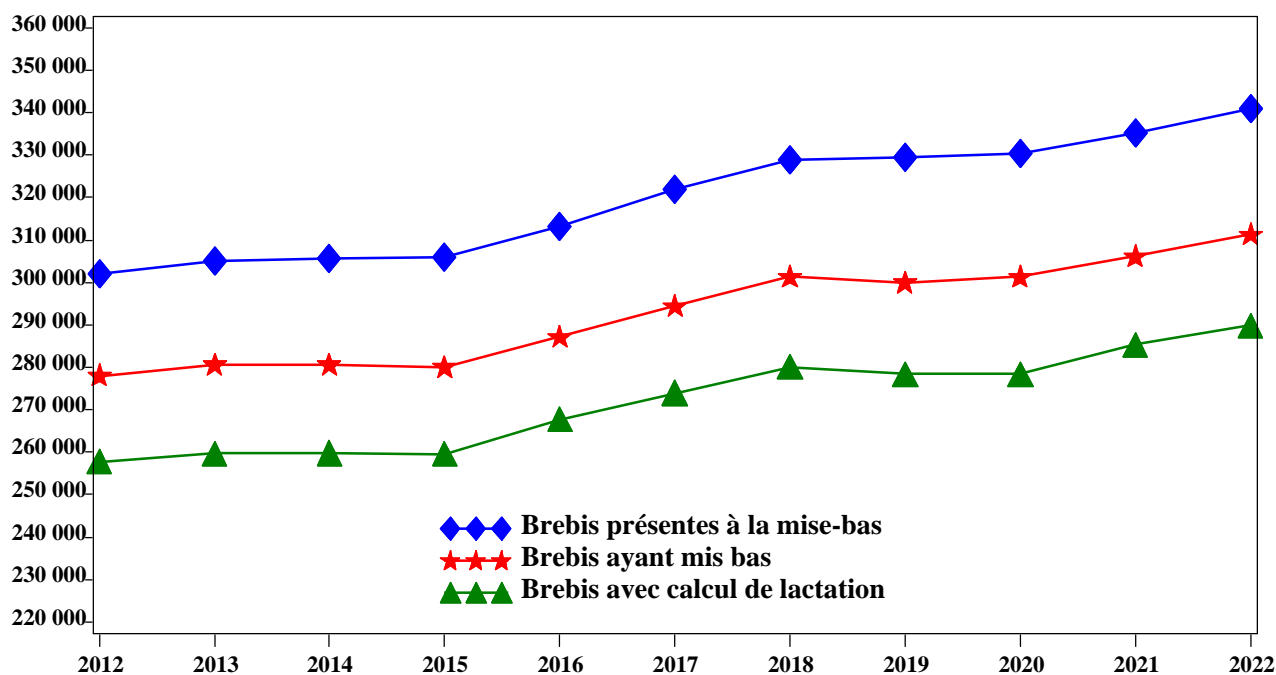
I - RESULTATS GLOBAUX	7
1.1 - Rappel des campagnes antérieures	7
1.2 - Résultats de la campagne	8
1.2.1 - Répartition par rang de lactation	8
1.2.2 - Nombre de troupeaux et effectif moyen	8
1.2.3 - Effectifs et résultats par département	8
1.2.4 - Effectifs et résultats par bassin et rang de lactation	10
1.2.5 - Effectifs et résultats par bassin, rang de lactation et mois de mise-bas	11
1.2.6 - Effectifs et résultats par bassin et taille de troupeaux	13
1.2.7 - Effectifs et résultats par ECEL	14
1.2.8 - Effectifs et résultats par ECEL et département	15
1.2.9 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances	16
1.2.10 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances et département	16
II - RESULTATS PAR RACE	17
2.1 - Résultats toutes lactations	17
2.2 - Race Lacaune	18
2.3 - Race Basco-Béarnaise	19
2.4 - Race Manech Tête Noire	20
2.5 - Race Manech Tête Rousse	21
2.6 - Race Corse	22



I - RESULTATS GLOBAUX

1.1 - Rappel des campagnes antérieures

Campagne	Brebis présentes à la mise-bas	Brebis ayant mis bas	Taux de mise-bas	Brebis avec calcul de lactation	Taux de lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
2012	302 102	277 961	92,0	257 826	92,8	250,8	163
2013	304 925	280 581	92,0	259 666	92,5	247,5	164
2014	305 619	280 575	91,8	259 791	92,6	254,2	165
2015	306 047	280 001	91,5	259 589	92,7	256,9	166
2016	313 291	287 171	91,7	267 737	93,2	273,9	166
2017	321 968	294 415	91,4	274 003	93,1	278,6	167
2018	328 980	301 292	91,6	280 117	93,0	284,2	167
2019	329 394	299 938	91,1	278 423	92,8	286,3	169
2020	330 431	301 305	91,1	278 442	92,4	291,6	169
2021	335 171	306 167	91,3	285 321	93,2	299,2	171
2022	340 981	311 301	91,3	289 921	93,1	298,2	172



1.2 - Résultats de la campagne

1.2.1 - Répartition par rang de lactation

Rang de lactation	Brebis présentes à la mise-bas	Brebis ayant mis-bas	Taux de mise-bas	Brebis avec calcul de lactation	Taux de lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	99 478	81 064	81,5	74 874	92,4	263,7	159
2ème lactation et plus	241 503	230 237	95,3	215 047	93,4	310,2	176
Total général	340 981	311 301	91,3	289 921	93,1	298,2	172

1.2.2 - Nombre de troupeaux et effectif moyen

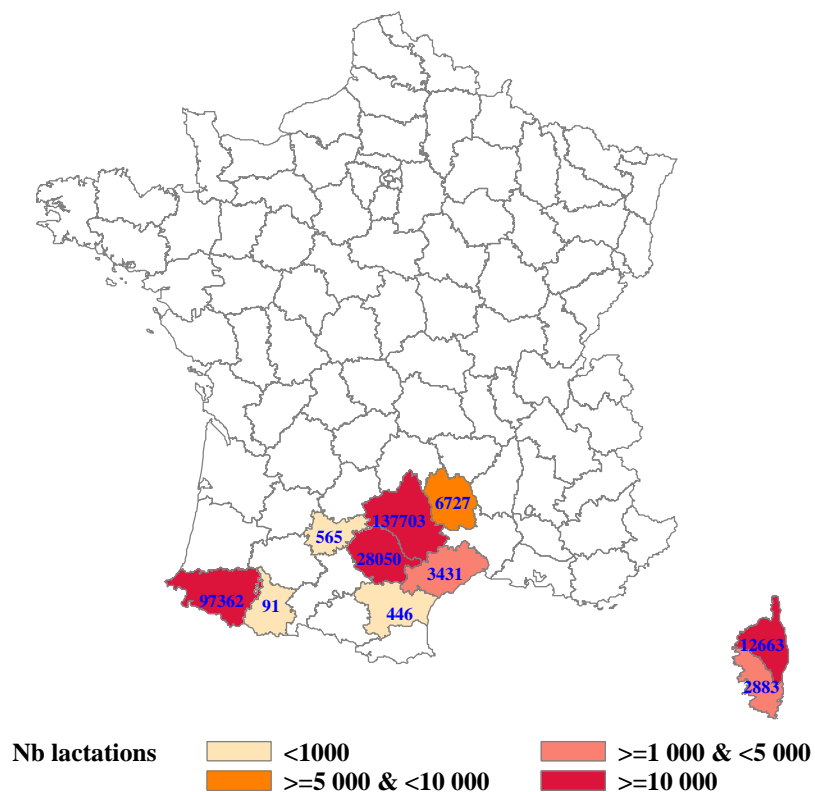
Brebis avec calcul de lactation	Nb troupeaux	Effectifs moyens par troupeau
289 921	754	384,5

1.2.3 - Effectifs et résultats par département

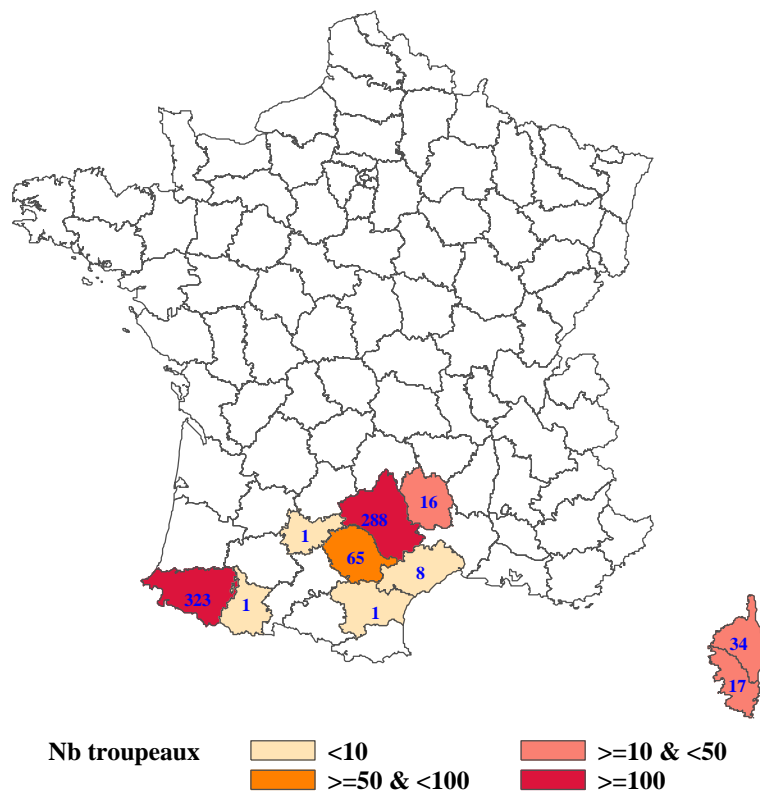
Département	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
Aude	1	446	337,7	187
Aveyron	288	137 703	346,7	176
Corse du Sud	17	2 883	151,5	172
Haute Corse	34	12 663	153,7	193
Hérault	8	3 431	322,0	175
Lozère	16	6 727	325,2	177
Pyrénées Atlantiques	323	97 362	234,3	160
Hautes Pyrénées	1	91	177,9	151
Tarn	65	28 050	351,1	178
Tarn & Garonne	1	565	342,0	171
Total général	754	289 921	298,2	172



Répartition des lactations par département



Répartition des troupeaux par département



1.2.4 - Effectifs et résultats par bassin et rang de lactation

Bassin	Rang de lactation	Effectifs brebis	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
01	1ère lactation	48 179	298,4	163
	2ème lactation	38 932	366,3	182
	3ème lactation	30 696	383,4	185
	4ème lactation	23 067	374,3	183
	5ème lactation	16 425	359,1	181
	6ème lactation	10 292	339,2	177
	7ème lactation et plus	9 002	300,9	168
	Inconnu	329	293,9	163
Total Bassin		176 922	346,1	176
02	1ère lactation	3 103	112,3	146
	2ème lactation	2 847	158,4	190
	3ème lactation	2 303	175,7	205
	4ème lactation	1 803	180,1	208
	5ème lactation	1 568	176,9	211
	6ème lactation	1 235	166,0	205
	7ème lactation et plus	1 979	143,1	193
	Inconnu	708	124,5	178
Total Bassin		15 546	153,3	189
03	1ère lactation	23 592	212,8	152
	2ème lactation	20 313	245,5	162
	3ème lactation	16 713	257,0	167
	4ème lactation	12 823	250,4	167
	5ème lactation	9 504	239,2	165
	6ème lactation	6 261	224,0	160
	7ème lactation et plus	6 279	199,8	152
	Inconnu	1 968	196,0	151
Total Bassin		97 453	234,3	160
Total général		289 921	298,2	172



1.2.5 - Effectifs et résultats par bassin, rang de lactation et mois de mise-bas

Bassin	Rang de lactation	Mois de mise-bas	Effectifs brebis	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
01	1ère lactation	Janvier	8 536	278,3	151
		Février	6 484	261,5	143
		Mars	2 250	230,9	121
		Avril	444	156,1	89
		Mai	97	142,7	80
		Juin	18	154,3	105
		Juillet	290	325,1	198
		Août	1 311	353,2	196
		Septembre	3 286	349,2	193
		Octobre	8 094	328,9	181
		Novembre	11 284	320,1	175
		Décembre	6 085	282,6	152
	2ème lactation et plus	Janvier	18 876	354,5	171
		Février	8 584	326,4	153
		Mars	2 788	255,9	119
		Avril	791	205,2	96
		Mai	141	160,9	78
		Juin	199	247,9	192
		Juillet	1 299	347,3	192
		Août	6 900	380,6	196
		Septembre	15 182	377,3	194
		Octobre	36 473	378,1	192
		Novembre	27 126	370,7	184
Décembre	10 384	362,3	173		
Total Bassin			176 922	346,1	176
02	1ère lactation	Janvier	889	100,4	124
		Février	461	77,7	94
		Mars	136	51,4	68
		Avril	32	24,0	37
		Mai	3	7,5	29
		Juin			
		Juillet			
		Août	8	152,1	255
		Septembre	192	168,8	225
		Octobre	501	156,1	205
		Novembre	276	129,3	177
		Décembre	605	112,5	151
	2ème lactation et plus	Janvier	556	116,9	122
		Février	254	91,9	94
		Mars	83	65,3	68
		Avril	30	26,9	39
		Mai	1	4,6	29
		Juin			
		Juillet			
		Août	65	180,3	233
		Septembre	4 937	177,3	222
		Octobre	5 070	165,7	202
		Novembre	1 161	152,8	180
Décembre	286	121,2	146		
Total Bassin			15 546	153,3	189



1.2.5 - Effectifs et résultats par bassin, rang de lactation et mois de mise-bas

Bassin	Rang de lactation	Mois de mise-bas	Effectifs brebis	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
03	1ère lactation	Janvier	2 708	192,8	132
		Février	2 284	147,8	97
		Mars	2 280	106,0	71
		Avril	380	70,2	48
		Mai	36	34,3	24
		Juin	1	24,4	14
		Juillet			
		Août			
		Septembre	4	225,9	191
		Octobre	2 416	264,3	195
		Novembre	8 551	252,9	181
		Décembre	4 932	220,8	162
	2ème lactation et plus	Janvier	3 446	219,9	134
		Février	3 049	175,4	99
		Mars	2 861	131,0	73
		Avril	536	88,7	52
		Mai	46	52,7	33
		Juin			
		Juillet			
		Août			
		Septembre	40	286,0	207
		Octobre	12 899	254,1	184
		Novembre	38 731	253,1	173
		Décembre	12 253	244,9	160
Total Bassin			97 453	234,3	160
Total général			289 921	298,2	172



1.2.6 - Effectifs et résultats par bassin et taille de troupeaux

Bassin	Classe effectifs	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
01	< 200	3	492	373,6	172
	>=200 & <250	11	2 493	347,8	177
	>=250 & <300	24	6 497	341,1	176
	>=300 & <350	52	16 926	346,5	177
	>=350 & <400	50	18 585	353,6	179
	>=400 & <450	51	21 637	337,3	176
	>=450 & <500	54	25 590	348,8	176
	>=500 & <550	37	19 254	335,9	175
	>=550 & <600	27	15 478	358,0	176
	>= 600	70	49 970	346,1	175
Total bassin		379	176 922	346,1	176
02	< 200	24	3 401	147,6	181
	>=200 & <250	6	1 286	137,3	184
	>=250 & <300	4	1 098	115,7	191
	>=300 & <350	4	1 272	181,3	183
	>=350 & <400	4	1 478	158,9	186
	>=400 & <450	4	1 766	155,1	191
	>=550 & <600	1	588	126,1	186
	>= 600	4	4 657	163,9	197
Total bassin		51	15 546	153,3	189
03	< 200	54	9 035	206,8	152
	>=200 & <250	65	14 488	215,2	158
	>=250 & <300	63	17 237	234,3	160
	>=300 & <350	59	19 044	239,8	164
	>=350 & <400	37	13 852	245,7	164
	>=400 & <450	15	6 366	224,8	160
	>=450 & <500	12	5 756	243,4	160
	>=500 & <550	6	3 176	256,0	162
	>=550 & <600	5	2 797	277,8	166
	>= 600	8	5 702	247,8	157
Total bassin		324	97 453	234,3	160
Total général		754	289 921	298,2	172



1.2.7 - Effectifs et résultats par ECEL

ECEL	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	324	97 453	234,3	160
Confédération Générale de Roquefort	189	86 819	341,1	176
EDE 48	7	3 725	320,0	174
EDE 81	27	11 732	354,4	183
SUAÉ CORSE DU SUD	17	2 883	151,5	172
SUAÉ HAUTE-CORSE	34	12 663	153,7	193
UNOTEC 12	156	74 646	351,9	175
Total général	754	289 921	298,2	172



1.2.8 - Effectifs et résultats par ECEL et département

ECEL	Département	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	Pyrénées Atlantiques	323	97 362	234,3	160
	Hautes Pyrénées	1	91	177,9	151
Total ECEL		324	97 453	234,3	160
Confédération Générale de Roquefort	Aude	1	446	337,7	187
	Aveyron	137	64 631	340,1	177
	Hérault	3	1 857	321,4	184
	Lozère	9	3 002	331,6	180
	Tarn	38	16 318	348,8	174
	Tarn & Garonne	1	565	342,0	171
Total ECEL		189	86 819	341,1	176
EDE 48	Lozère	7	3 725	320,0	174
Total ECEL		7	3 725	320,0	174
EDE 81	Tarn	27	11 732	354,4	183
Total ECEL		27	11 732	354,4	183
SUAE CORSE DU SUD	Corse du Sud	17	2 883	151,5	172
Total ECEL		17	2 883	151,5	172
SUAE HAUTE-CORSE	Haute Corse	34	12 663	153,7	193
Total ECEL		34	12 663	153,7	193
UNOTEC 12	Aveyron	151	73 072	352,6	175
	Hérault	5	1 574	322,7	165
Total ECEL		156	74 646	351,9	175
Total général		754	289 921	298,2	172



1.2.9 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances

Organisme de contrôle de performances	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	324	97 453	234,3	160
OS Lacaune	379	176 922	346,1	176
SUAE CORSE DU SUD	17	2 883	151,5	172
SUAE HAUTE-CORSE	34	12 663	153,7	193
Total général	754	289 921	298,2	172

1.2.10 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances et département

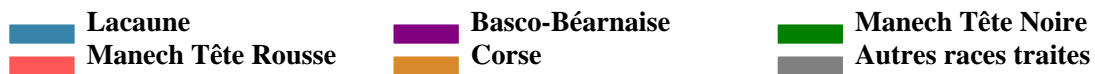
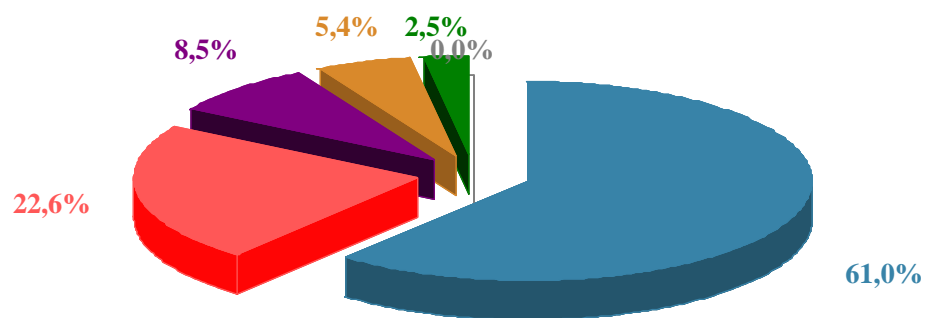
Organisme de contrôle de performances	Département	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	Pyrénées Atlantiques	323	97 362	234,3	160
	Hautes Pyrénées	1	91	177,9	151
<i>Total OCP</i>		<i>324</i>	<i>97 453</i>	<i>234,3</i>	<i>160</i>
OS Lacaune	Aude	1	446	337,7	187
	Aveyron	288	137 703	346,7	176
	Hérault	8	3 431	322,0	175
	Lozère	16	6 727	325,2	177
	Tarn	65	28 050	351,1	178
	Tarn & Garonne	1	565	342,0	171
<i>Total OCP</i>		<i>379</i>	<i>176 922</i>	<i>346,1</i>	<i>176</i>
SUAE CORSE DU SUD	Corse du Sud	17	2 883	151,5	172
<i>Total OCP</i>		<i>17</i>	<i>2 883</i>	<i>151,5</i>	<i>172</i>
SUAE HAUTE-CORSE	Haute Corse	34	12 663	153,7	193
<i>Total OCP</i>		<i>34</i>	<i>12 663</i>	<i>153,7</i>	<i>193</i>
Total général		754	289 921	298,2	172



II - RESULTATS PAR RACE

2.1 - Résultats toutes lactations

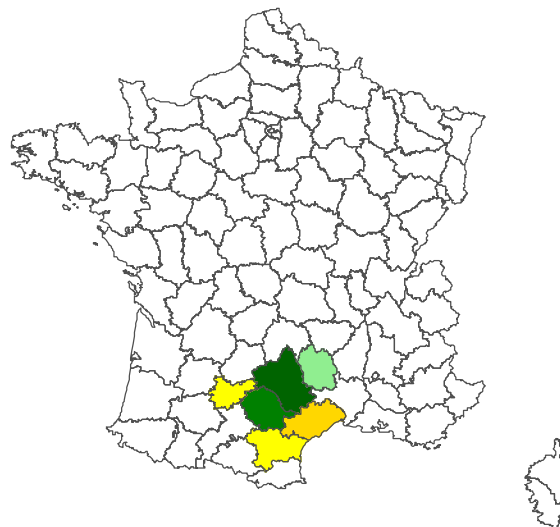
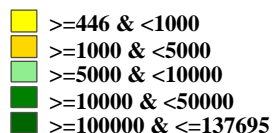
Race	Nb troupeaux	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type Durée de traite <i>j</i>
Lacaune	379	176 914	346,1	<i>106,1</i>	176	<i>41</i>
Manech Tête Rousse	231	65 497	244,6	<i>91,8</i>	165	<i>47</i>
Basco-Béarnaise	99	24 598	222,3	<i>85,1</i>	150	<i>48</i>
Corse	51	15 546	153,3	<i>67,5</i>	189	<i>57</i>
Manech Tête Noire	66	7 294	183,2	<i>75,4</i>	151	<i>45</i>
Autres races traites	45	72	141,9	<i>102,7</i>	109	<i>57</i>



2.2 - Race LACAUNE

(code race : 010)

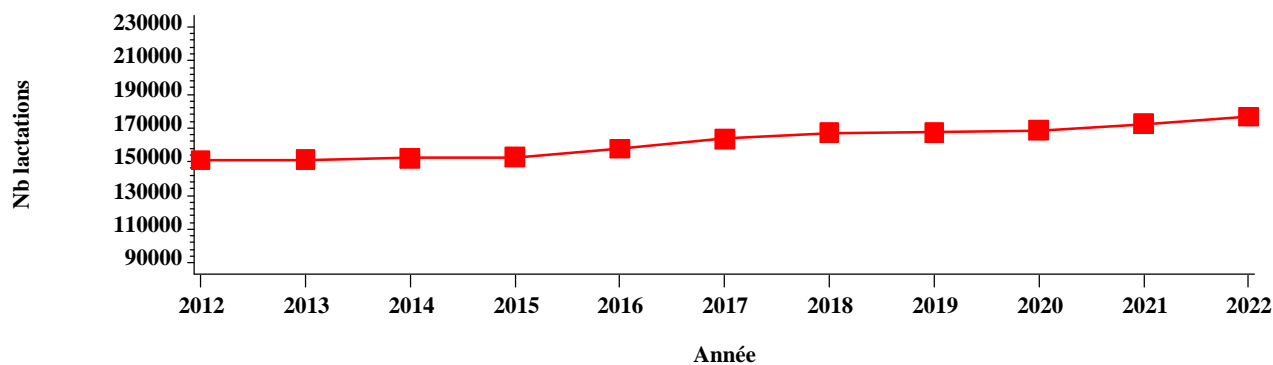
Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production lactière <i>l</i>	Ecart type production lactière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	48 172	298,4	94,8	162,7	41
2ème lactation	38 931	366,3	102,7	181,9	40
3ème lactation	30 696	383,4	101,3	184,9	37
4ème lactation	23 067	374,3	102,3	183,0	37
5ème lactation	16 425	359,1	103,4	180,6	39
6ème lactation	10 292	339,2	102,8	176,7	41
7ème lactation et plus	9 002	300,9	102,2	167,7	45
Inconnu	329	293,9	106,5	163,4	49
Total général	176 914	346,1	106,1	176,2	41

Evolution du nombre de lactations de la race



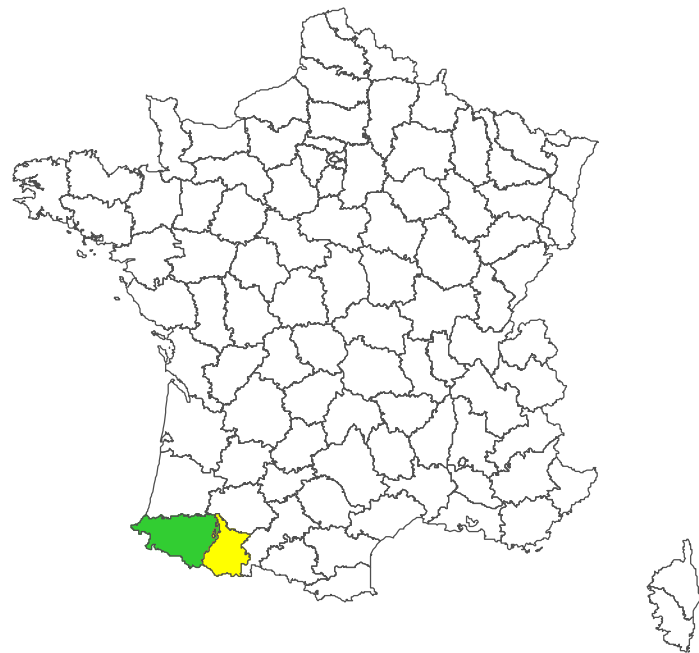
2.3 - Race BASCO BEARNAISE

(code race : 030)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



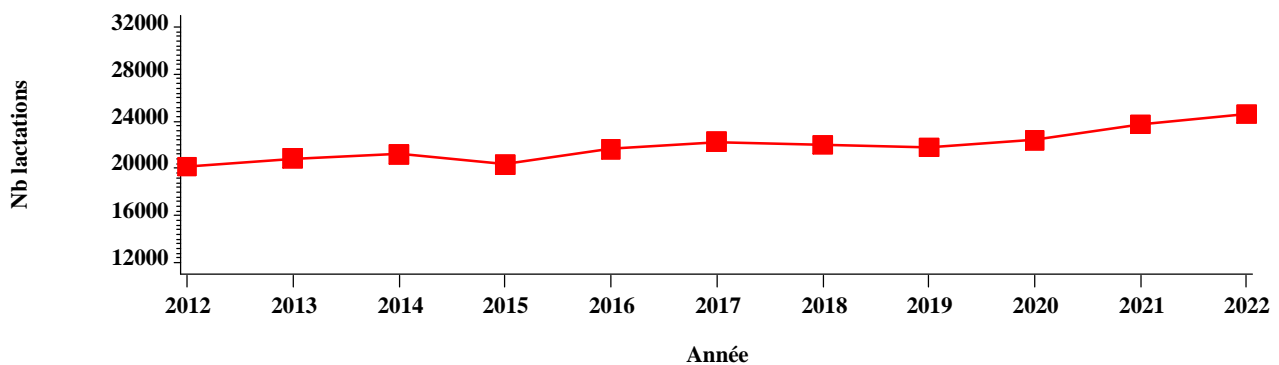
91
24507



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	5 513	176,0	73,9	120,9	48
2ème lactation	4 915	228,1	77,4	149,9	45
3ème lactation	4 205	248,1	79,7	162,6	42
4ème lactation	3 261	250,3	84,7	165,1	42
5ème lactation	2 558	242,8	85,9	163,4	43
6ème lactation	1 670	231,0	85,8	160,6	44
7ème lactation et plus	1 751	208,7	85,2	150,7	48
Inconnu	725	199,8	86,0	153,2	52
Total général	24 598	222,3	85,1	149,9	48

Evolution du nombre de lactations de la race



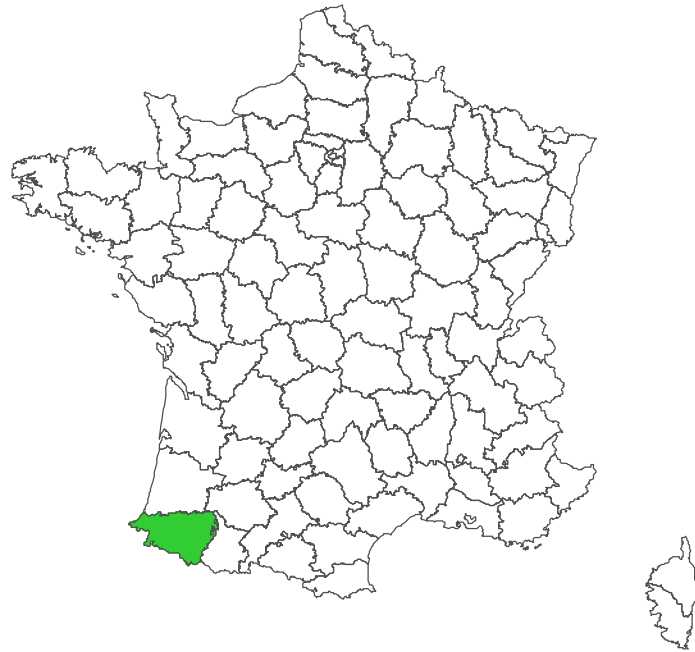
2.4 - Race MANECH TETE NOIRE

(code race : 052)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



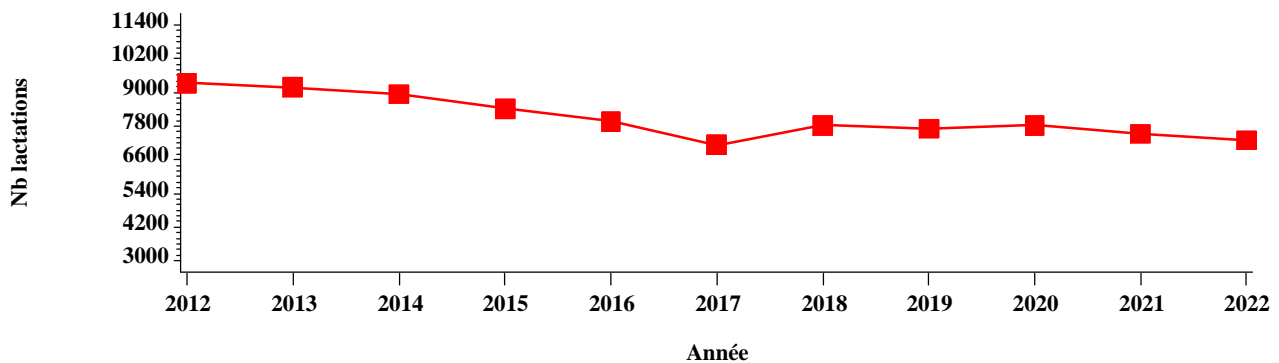
7294



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	1 712	168,7	73,4	146,0	51
2ème lactation	1 462	199,2	73,9	156,3	44
3ème lactation	1 287	204,3	76,7	157,6	43
4ème lactation	981	195,6	71,9	156,4	41
5ème lactation	735	178,2	75,5	150,1	44
6ème lactation	477	160,8	65,0	147,3	41
7ème lactation et plus	457	142,9	65,7	136,3	44
Inconnu	183	152,7	66,8	140,2	43
Total général	7 294	183,2	75,4	151,3	45

Evolution du nombre de lactations de la race



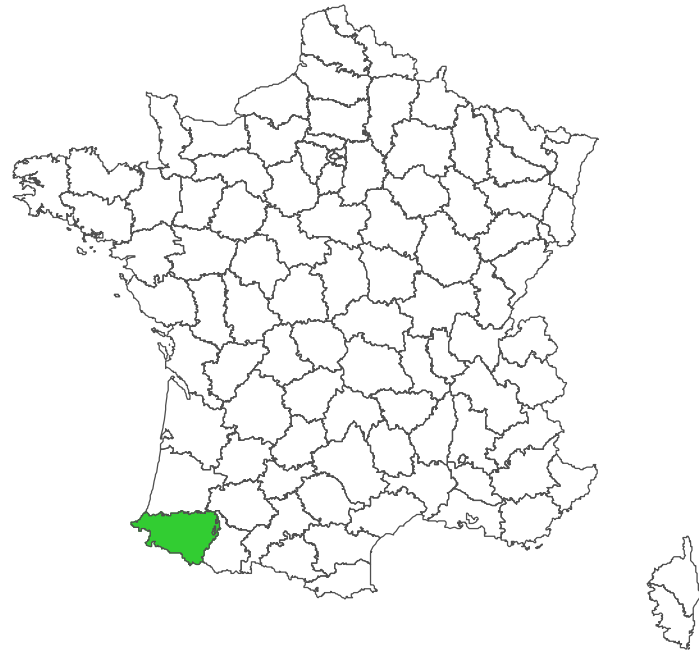
2.5 - Race MANECH TETE ROUSSE

(code race : 053)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



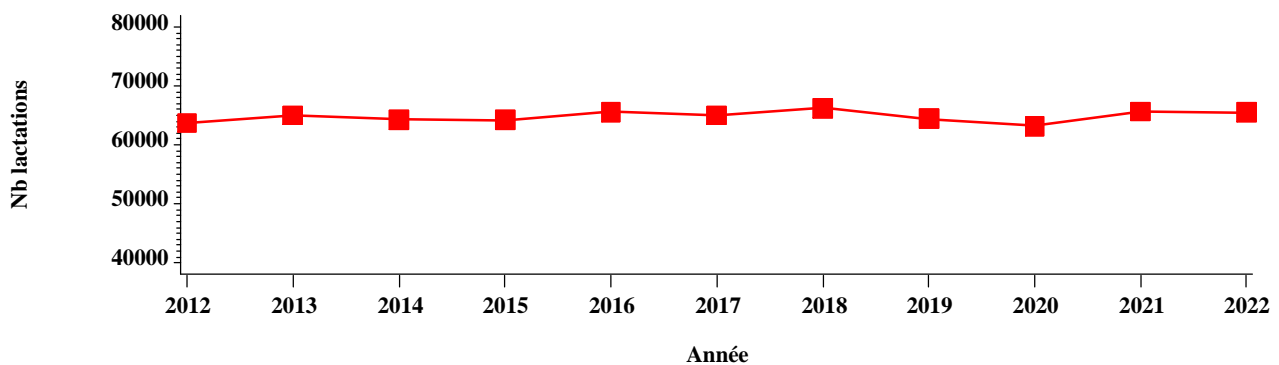
65497



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production lactière <i>l</i>	Ecart type production lactière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	16 351	230,0	87,6	163,2	46
2ème lactation	13 922	256,6	90,3	166,7	47
3ème lactation	11 211	266,5	91,6	170,2	46
4ème lactation	8 573	256,9	92,8	169,0	46
5ème lactation	6 204	245,1	91,3	166,9	46
6ème lactation	4 111	228,6	90,1	161,9	47
7ème lactation et plus	4 070	202,4	85,5	154,5	49
Inconnu	1 055	201,3	82,3	151,3	49
Total général	65 497	244,6	91,8	165,4	47

Evolution du nombre de lactations de la race



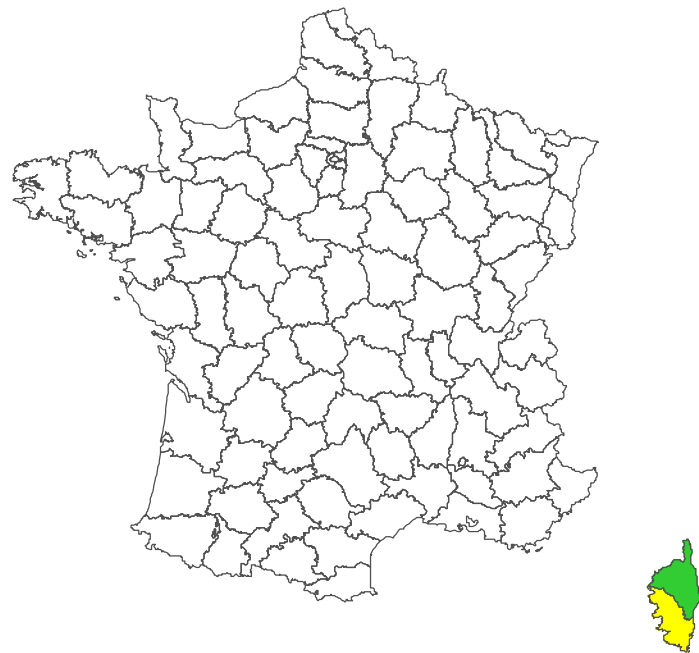
2.6 - Race CORSE

(code race : 046)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



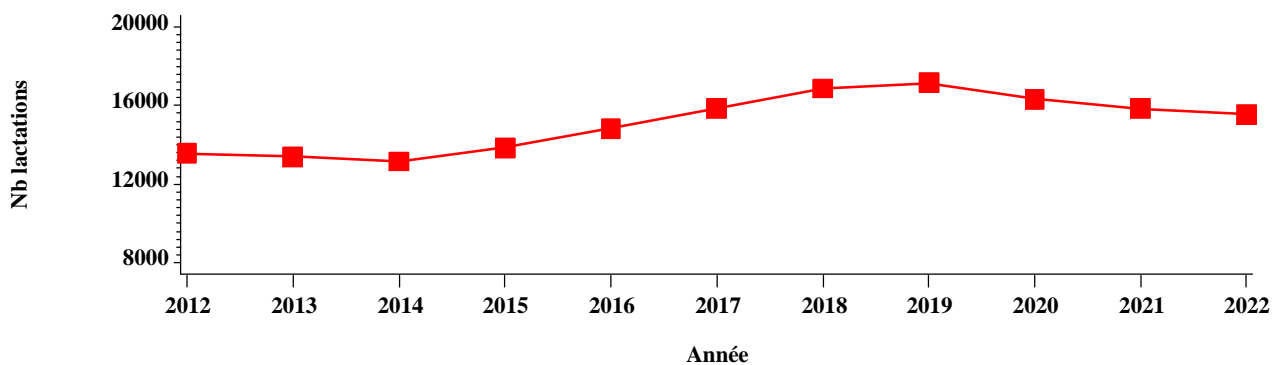
■ 2883
■ 12663



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	3 103	112,3	51,1	145,8	51
2ème lactation	2 847	158,4	62,3	190,5	56
3ème lactation	2 303	175,7	66,9	204,9	50
4ème lactation	1 803	180,1	68,3	208,4	48
5ème lactation	1 568	176,9	66,0	210,6	48
6ème lactation	1 235	166,0	67,3	205,3	51
7ème lactation et plus	1 979	143,1	64,8	193,4	56
Inconnu	708	124,5	59,9	177,7	61
Total général	15 546	153,3	67,5	188,8	57

Evolution du nombre de lactations de la race



Collection
Résultats

Édité par :
l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr
Juin 2023

Dépôt légal :

2e trimestre 2023
© Tous droits réservés
à l'Institut de l'Élevage
Réf. 0023 201 0008
ISSN 1773-4738



Résultats de Contrôle Laitier – Espèce Ovine

France 2022

En 2022, le nombre total de brebis présentes à la mise-bas s'élève à 340 981, soit une hausse de 5 810 (+1,7%). Dans le même temps le nombre de brebis avec calcul de lactation augmente également pour atteindre 289 921 soit une hausse de 4 600 (+1,6%). Cette augmentation des effectifs en contrôle laitier officiel (CLO) confirme la tendance à l'augmentation des effectifs observée l'année précédente. 754 exploitations ont fourni des résultats de lactations en 2022, soit 4 de plus que l'année précédente. L'effectif moyen par exploitation s'établit désormais à 452 brebis en moyenne par élevage (+5 brebis par rapport à l'année précédente). En 2022, au plan national, la production laitière moyenne diminue légèrement à 298,2 litres en moyenne (-1 litre) en 172 jours de traite (+1 jour). A l'exception de la race Corse dont la production moyenne augmente en moyenne de +0,7 litres, les autres races sont, dans des proportions variées, concernées par cette diminution : -0,4 litre en race Lacaune, -0,6 litre en race Manech Tête Noire, -2,1 litres en race Basco-Béarnaise et -6 litres en race Manech Tête Rousse. Au côté du contrôle laitier officiel de type AC existe un contrôle laitier simplifié (CLS) qui n'est pas répertorié ici. Il concerne les éleveurs utilisateurs (alors que le contrôle laitier officiel est réservé aux seuls éleveurs sélectionneurs). En 2022, 1 151 exploitations ont été suivies en CLS, pour un total de 527 735 brebis présentes à la mise-bas.

Contact :
gilles.thomas@idele.fr

Juin 2023
Réf. 0023 201 008
ISSN 1773-4738

www.idele.fr